## NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

56 Nº 4 1929

Un aspect de la théologie de la prière

Albert VALENSIN

## Un aspect de la théologie de la prière

La prière dont la théologie étudie l'œuvre sainte n'est pas un simple cri de la nature. Elle est acte de l'esprit. La demande qu'elle exprime s'éclaire de l'intelligence d'une fin. Elle interprète un désir qui, jaillissant du sentiment profond de l'indigence humaine, élève l'âme vers Dieu (1).

La prière est-elle vocale? L'influence du désir s'y révèle aussitôt. Ce n'est pas pour apprendre à Dieu nos besoins que nous les formulons. C'est pour nous en convaincre nous-mêmes et aviver, par la conscience que nous en acquérons, le désir de les voir satisfaits. « Lorsque nous disons : que votre nom soit sanctifié, écrit saint Augustin (2) à la veuve Proba, nous nous avertissons nous-mêmes, qu'il faut désirer que le nom de Dieu, toujours saint, ne cesse de l'être aux yeux des hommes ». La prière mentale n'échappe pas entièrement à cette influence du désir. Le Catéchisme du Concile de Trente (3) le laisse entendre dans une page, où il signale le degré le plus élevé de cette prière. Car ce degré, d'après son exposé, « c'est celui des âmes pieuses et justes, qui, appuyées sur le fondement inébranlable de la vraie foi, arrivent graduellement, par la pureté de conscience et par la ferveur de leurs vœux, à ce point d'élévation, où elles peuvent contempler l'infinie puissance de Dieu avec son immense bonté et sa sagesse suprême. Là, elles acquièrent l'espérance certaine d'obtenir tout ce qu'elles demanderont présentement et cette abondance incalculable de biens que Dieu a promis d'accorder à ceux qui sauront implorer son secours avec une piété sincère et confiante. C'est ainsi que,

<sup>(1)</sup> SAINT THOMAS, II. II, q. 83, a. 1.: desiderium est causa petendi, cum petitio sit quodammodo desiderii interpres •. — (2) SAINT AUGUSTIN, Ad Probam, c. XI, n. 21. Toute cette lettre constitue un véritable petit traité de la prière. — (3) Catéchisme du Concile de Trente, IV° partie, chap. 38, § III.

portée en quelque sorte sur deux ailes, l'âme prend son essor vers le ciel et s'élève jusqu'à Dieu, pour le louer, le remercier tout ensemble des bienfaits si précieux qu'elle en a reçus. Ensuite, avec une piété ardente et une profonde vénération, elle lui parle en pleine confiance de tous ses besoins, comme le ferait un fils unique au plus aimé des pères. Cette manière de prier prend dans la Sainte Écriture (1) le nom d'effusion et d'épanchement ».

Ainsi la prière chrétienne demande par l'espérance et par la charité ce que croit la foi (2). Mais, en élevant ainsi l'esprit vers Dieu, il est évident que, dans la mesure où elle sera inspirée par a vertu de religion (3), elle deviendra davantage hommage d'adoration rendu au Créateur, souverain Maître des hommes et des choses, action de grâces pour ses bienfaits, louange de ses perfections infinies, et admiration aimante du Père qui est aux cieux (4).

Il suffit de s'être placé à ce point de vue religieux, qui est celui de la théologie, pour exclure déjà certaines conceptions de la prière.

Comment imaginer par exemple que celle-ci puisse être assimilée à un exercice de magie? La magie n'est qu'une manière banale d'entrer en relations, sans s'y croire obligé, avec des puissances supérieures, tout au plus un honneur vulgaire donné à plus grand ou plus fort que soi, pour lui arracher le secret de sa puissance. La religion, elle, est au contraire essentiellement un culte, la confession pratique d'une dépendance sans appel vis-à-vis du Maître souverain, au-dessus duquel il n'y a rien, parce qu'il est la source et le terme de tout ce qui n'est pas lui. La magie exploite, la religion adore. Aussi y a-t-il plus que des différences; il y a opposition radicale entre les incantations qu'utilise la magie et la prière qu'inspire la religion (5).

<sup>(1)</sup> Ps. 61, 9. — (2) SAINT AUGUSTIN, Enchiridion, c. VII. — (3) SAINT THOMAS, II. Π, q. 83, a. 3; a. 17. — (4) SAINT PAUL, Phil. IV, 6. — (5) FRÉDÉRIC BOUVIER, S. I., Magie, dans Recherches de Science religieuse, 1912, n. 2; Religion et Magie (Ibid., 1913, n. 2). Voir aussi les Comptes rendus de la Semaine d'ethnologie de Louvain, 1912.

On ne saurait non plus prétendre que la prière n'est qu'exercice d'ascèse. Qui s'absorbe dans le travail de son perfectionnement moral, peut, comme le disciple de Pythagore, ne chercher qu'un équilibre; il reste alors enfermé en soi. Il ne s'élève point vers Dieu. Ses examens de conscience, réduits à n'être qu'introspection et recensement, peuvent avoir une vertu éducative; ils ne constituent pas l'acte propre à l'homme religieux, qu'est la prière (1).

Impossible enfin d'identifier celle-ci avec n'importe quel exercice de pensée. Tout acte de l'intelligence n'est pas nécessairement religieux. Dieu se montre plus honoré par les services de notre amour que par les réflexions de notre entendement. Si une âme s'élève à lui par la prière, ce sera moins par le raisonnement que par la foi.

Considère-t-on en elle-même cette religion de la prière (2), dont le Christ a, avec tant de sagesse, fixé l'ordonnance, on doit d'abord reconnaître combien multiples sont les aspects, sous lesquels elle se montre. L'étude de tous ces aspects constitue, à proprement parler, la théologie de la prière. Mais il est un aspect fondamental, qui demande une attention spéciale : c'est celui de la prière œuvre surnaturelle.

Si la prière, la véritable prière, méritoire pour l'homme et agréable à Dieu, est, comme nous l'enseigne la foi, une œuvre surnaturelle (3), l'acte qui l'exprime ne peut être que l'effet d'une collaboration humano-divine. Monte-t-elle vers le ciel, le Créateur et la créature ont chacun part à son élan. Elle révèle donc un intime commerce entre l'homme et Dieu. Et c'est sous cet aspect, attirant autant que mystérieux, que les pages suivantes voudraient, esquisser une théologie de la prière.

<sup>(1)</sup> SAINT JEAN DAMASCÈNE: De fide orthodoxa, l. III, c. 25: « Oratio est ascensio mentis ad Deum ». — (2) Terfullien, De Oratione, n. 9: « Ab Ipso ordinata religio orationis ». — (3) SAINT THOMAS, II. II, q. 83, a. 15: « Oratio sine gratia gratum faciente meritoria non est, sicut nec aliquis actus virtuosus. Et tamen etiam oratio quae impetrat gratiam gratum facientem procedit ex aliqua gratia, quasi ex gratuito dono, quia ipsum orare est quoddam donum Dei. »

\* \*

« Saint Jean (1), dans ses épîtres, souhaite que nous ayons société avec la Sainte Trinité. Ce mot est si doux et c'est si simple. Il suffit, saint Paul (2) le dit, il suffit de croire. Dien est esprit, et c'est par la foi que nous nous approchons de lui... Cette essence que les bienheureux adorent, elle est dans ton âme; quand on sait cela, une intimité toute adorable s'établit; on n'est jamais plus seul ». Ces paroles d'une pieuse fille de sainte Thérèse (3) expriment des pensées que devrait se rendre familières tout croyant. L'âme juste devient le temple vivant de la Sainte Trinité, théophore, celle qui porte Dieu, selon le mot d'Ignace d'Antioche (4). Si elle prie, ce sera donc avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit (5).

Or la théologie, en s'éclairant des enseignements de l'Écriture et de la Tradition, permet à la pensée chrétienne de se faire quelque idée de cette action des trois Personnes divines dans l'âme qui prie. Elle nous apprend que le Verbe agit en elle par son magistère et sa médiation, le Saint-Esprit par sa lumière et ses motions, le Père ensin par la vertu du principe premier duquel tout découle et l'attirance de la fin dernière dans laquelle tout se consomme.

Le Verbe incarné distribua, au cours de sa vie mortelle, un divin enseignement sur la prière. De ce fait, il perpétue son influence dans les âmes. Il met à la portée de toutes un abrégé de son évangile, en leur laissant l'oraison dominicale (6). Il fixe pour les siècles à venir la hiérarchie des demandes humaines (7), et les

<sup>(1)</sup> Saint Jean, I, IV, 16. — (2) Saint Paul, I Cor., III, 16. — (3) Scher Elisabeth de la Trinité, Souvenirs, p. 195. — (4) Saint Ignace d'Antioche, Ad Smyrnos, Praeambulum. — (5) Saint Augustin, De vera religione, c. 39: « Noli foras ire, in te ipsum redi, in interiore homine habitat veritas ». — Teetullen, De oratione, n. 9. « De Spiritu ipsius... animata... commendans Patri quae Filius docuit ». — (6) Tertullien, De Oratione, n. 1: « breviarium totius evangelii ». — (7) Saint Augustin, Sermo lvi, n. 3: « Verba quae Dominus noster

dispositions d'intention droite (1), de recueillement (2), et de simplicité (3), qui préparent l'holocauste saint des adorateurs en esprit et en vérité (4).

Cependant le Verbe n'influe pas sur la prière par la seule survivance de ses leçons. Voici qu'il agit en l'âme par la vertu instrumentale de l'humanité qu'il a assumée pour racheter le monde. Tandis que là-haut, à la droite du Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ, intercédant pour nous, ajoute sans cesse aux balbutiements de la créature l'efficace médiation du prêtre éternel (5), il communique ici-bas à la prière humaine quelque chose de la valeur de sa propre prière. Car, de même que la tête communique la vie aux membres, et que la vigne fait passer la sève dans toutes ses branches, ainsi le Christ ne cesse de répandre sa grâce sur ceux qui lui sont unis par la charité. Et cette grâce précède, accompagne et suit toujours nos œuvres (6).

C'est qu'en effet le fidèle est incorporé au Christ (7). Devenu membre de son corps mystique, il vit de lui et en lui (8). Bien qu'encore dans la chair, il se spiritualise par la foi au Rédempteur qui l'a aimé et s'est livré pour son salut (9). Voilà pourquoi sa prière sera d'abord un acte de foi (10). C'est par la foi qu'elle s'élève vers Dieu et que, voyant dans le Christ non seulement un modèle à imiter, mais la plénitude même de la vie, elle se

Iesus Christus in oratione docuit forma est desideriorum; non tibi licet petere aliud quam quod ibi scriptum est ».

<sup>(1)</sup> SAINT MATTHIEU, v, 5. — (2) SAINT MATTHIEU, v, 6. « intra in cubiculum tuum et clauso ostio...». — Voir Cassien, Collationes, Lix, c. xxxv. — (3) SAINT MATTHIEU, v, 7-8. Voir Bossuet, Méditations sur l'Évangile, Sermon sur la montagne. — (4) SAINT JEAN, vi, 23. — (5) SAINT PAUL, Rom., viii, 34; Hebr., vii, 25. — (6) Catéchisme du Concile de Trente, c. 24, § III. Effets et avantages de la satisfaction. — (7) SAINT PAUL, Rom., vii, 5 « unum corpus sumus in Christo». — (8) I Cor., vi, 15-17; xii, 19; — Eph., v, 30. — (9) Gal., ii, 20: « Vivo autem iam non ego, vivit vero in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo filil Dii qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me». — (10) Concile de Trente, sess. vi, c. 10: « Iustificati... in ipsa iustitia per Christi gratiam accepta cooperante fide bonis operibus crescupt et magis sanctificantur. — SAINT MATHIEU, xxi, 21; SAINT MARC, xi, 24.

transforme peu à peu en la prière du Fils bien-aimé, objet des complaisances du Père.

Aucune faculté naturelle de l'homme ne saurait réaliser pareille transformation. Mais le chrétien a reçu un don divin, celui de l'Esprit même de Jésus-Christ (1). Car son union au Verbe incarné a pour conséquence nécessaire l'infusion en lui de l'Esprit. Aussi la grande confiance, dont est animée la prière du croyant, celui-ci la puise en Dieu par le Christ. « Ce n'est pas que de nous-même nous soyons capable de quelque chose, comme si notre capacité venait de nous-même; elle vient de Dieu, qui, sans parler des autres dons, nous a aussi donné l'aptitude pour le ministère de la Nouvelle Alliance, non de la loi écrite, mais de la loi que donne le Saint-Esprit. Car la loi écrite tue, mais le Saint-Esprit donne la vie spirituelle » (2).

En même temps que le Verbe, le Saint-Esprit agit donc dans l'âme qui prie. Etant lumière, il agit par ses illuminations, qui éclairent tantôt une parole de l'évangile ou de la liturgie, tantôt une expérience de la vie personnelle (3). Étant amour, il agit aussi par ses motions intimes. C'est lui qui produit les saints désirs, d'où jaillit la prière (4), ceux-là surtout qui paraissent secrets, qui s'éveillent à la façon d'un instinct, et dont l'homme ne sait point parfois d'où ils viennent ni où ils vont. Mais « celui qui scrute le cœurs, celui-là sait ce que désire l'Esprit » (5). Car « si vous m'aimez, a promis le Christ, vous garderez mes commandements, et moi je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraelet, afin qu'il soit avec vous toujours, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit, ni ne le connaît, mais vous,

<sup>(1)</sup> Rom., viii, 1-27.—(2) ii Cor., iii, 4-7.—(3) Saint Jean, xiv, 26.— (4) Saint Thomas, ii. ii, q. 83, a. 5 ad 1.: Licet homo ex se scire non possit quid orare debeat, Spiritus tamen in hoc adiuvat infirmitatem nostram, quod, inspirando nobis sancta desideria, recte postulare nos facit. Unde Dominus dicit: Veros adoratores adorare oportet in spiritu et veritate • .— (5) Saint Paul, Rom., viii, 27.— Saint Thomas, ii. ii, q. 83, a. 10. ad 1: • Spiritus autem sanctus dicitur postulare, quia postulantes nos facit •.

vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera en vous et qu'il sera en vous » (1).

Des désirs qu'il produit, le Saint-Esprit suggère aussi parfois l'expression en ces gémissements inénarrables dont parle l'apôtre (2). Car « nous ignorons ce qu'il faut demander, comme il faut, mais l'Esprit aide notre infirmité ». Enfin il dirige l'élan de la prière vers la Trinité mystérieuse, qui, dans l'union qu'elle consent dès ici-bas avec la créature sanctifiée, prépare la consommation du désir humain (3). Car « c'est par l'effet du Saint-Esprit qui nous a été donné, qu'est diffuse en nous la charité de Dieu » (4). Or c'est le propre de cette charité que de communiquer à l'âme, qui en est pleine, l'aspiration vers l'union divine, en même temps que la conformité avec la volonté divine et la recherche de la complaisance divine.

Si la prière exprime donc quelque amour divin, si elle est élevante et pacifiée, si elle éprouve la suavité d'une onction ou l'ardeur d'une flamme, c'est au Saint-Esprit qu'elle le doit. C'est grâce à lui qu'elle devient connaissance pénétrante et amour pur du Père et du Fils, selon le vœu de la Liturgie : Per te sciamus da Patrem, noscamus atque Filium. Et quand, au désert aride à travers lequel chemine trop souvent la prière des hommes, succèdera l'oasis rafraîchissante des consolations célestes, les eaux vives où s'abreuvera la joie de l'âme seront celles de l'Esprit.

L'action de la troisième personne de la Sainte Trinité s'exerce dans chaque chrétien. Car « si quelqu'un n'a pas l'Esprit-Saint, celui-là n'est pas au Christ » (5). Mais l'Église, corps mystique du Christ, en subit aussi l'influence. Elle lui doit son unité profonde. « De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que, d'autre part, tous les membres du corps, malgré qu'il en ait plusieurs, forment un seul corps, de même en est-il du Christ. En effet, nous avons tous été baptisés en un unique Esprit pour faire un corps unique, Juifs ou Grecs, esclaves ou

<sup>(1)</sup> SAINT JEAN, XIV, 15. — (2) SAINT PAUL, Rom., VIII, 26. — (3) SAINT AUGUSTIN, De Trinitate, XV, 28. seq. — (4) SAINT PAUL, Rom., V, 5. — (5) Rom., VIII, 9.

hommes libres, et tous nous avons été abreuvés d'un même Esprit » (1). Il était naturel que la prière liturgique exprimât cette mission du Sanctificateur des âmes et son rôle unificateur. Elle le fait en ces oraisons dont la clausule invite l'assemblée des fidèles à prier par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit et aussi à la messe, où elle demande que « par Jésus tout honneur et toute gloire soient rendus à Dien le Père tout puissant dans l'unité du Saint-Esprit ».

Elle le fait avec non moins d'évidence en plusieurs de ses rites sacramentaires, comme dans le souffle qui accompagne ces mots du rituel pour le baptême : « Va-t'en esprit immonde et laisse place à l'Esprit-Saint ». De même dans la bénédiction de l'huile, au cours de laquelle l'Église chante : « Au commencement de toutes choses, Dieu, entre tous les dons de sa bonté, a fait produire à la terre les arbres et parmi eux l'olivier, qui nous donne cette onctueuse liqueur destinée au chrême sacré ». Symbolisme dont le Docteur angélique (2) souligne le sens, quand à propos du sacrement de confirmation, il écrit : « Les propriétés de l'huile, par lesquelles est représenté l'Esprit-Saint, se rencontrent en une plus large mesure dans l'huile des oliviers que dans toute autre, d'où il suit que l'olivier lui-même, par sa perpétuelle frondaison, signifie la vive effusion de la miséricorde du Saint-Esprit ».

Cependant, le Père étant le principe premier duquel tout découle, il faut bien que l'œuvre surnaturelle qu'est la prière relève de lui. Peut-il exister d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, quelque chose dont il ne soit pas la source? (3) « Le langage chrétien, dit un disciple de saint Jean Damascène (4), rapporte le Fils et l'Esprit au Père, et ne

<sup>(1)</sup> SAINT PAUL, I Cor. XII, 12. — (2) SAINT TROMAS, III, q. LXXII, a. 2, ad 3: unde et ipsa oliva, semper frondibus virens, virorem et misericordiam Spiritus sancti significat >. — (3) SAINT JACQUES, Ep. 1, 17. : « Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est descendens a Patre luminum >. — (4) PETAU, Theologia positiva, 1, IV, c. XV, § 14.

leur rapporte point le Père. Ainsi on dit : le Fils de Dieu, la Sagesse de Dieu, le Verbe de Dieu, la Toute-Puissance de Dieu, la Droite de Dieu. On les rapporte donc au Père, et on ne leur rapporte pas le Père ». Saint Jean rappelle la même doctrine en plus d'une des visions symboliques de son Apocalypse (1). Quand il parle, par exemple, du trône de Dieu et de l'agneau, il signifie que ce trône n'appartient pas à titre identique au Père et au Fils. Car, encore que la Divinité soit en plénitude en l'un et en l'autre, celui-ci la reçoit, celui-là la possède (2).

Du Père, par conséquent, dérivera par le Fils et par le Saint-Esprit en la créature que nous sommes, la grâce, qui fera de notre prière une élévation d'âme vers Dieu (3). Et voici qu'en l'élevant de la sorte, le Père n'agit pas seulement sur la prière comme cause efficiente, mais encore comme fin. Car il est la fin dernière vers laquelle tout tend pour trouver en Lui la consommation de l'unité.

« Qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et toi en moi, pour qu'ils soient consommés dans l'unité » (4). Tel avait été le suprême souhait de Jésus. Tel est le terme de l'action du Saint-Esprit dans les âmes régénérées par les mérites de Jésus. Leur béatitude consistera à être unies au Père de manière à ne plus faire qu'un esprit avec lui (5). Dès lors, la prière se simplifiera en Dieu. La foi dont elle est l'expression, se fera plus pure. Elle laissera entrevoir à l'âme que Dieu dépasse toute compréhension et toute image (6). Elle lui fera parfois goûter l'ineffable bonheur de demeurer en présence de ce Dieu qu'elle adore, en un sentiment de profond anéantissement. L'amour aussi se transforme. « Alors, dit saint Bernard (7), l'âme adhère au Verbe, elle vit du Verbe, elle est gouvernée par le Verbe, fécondée

<sup>(1)</sup> SAINT JEAN, Apoc., XXII, 1. — (2) SAINT PAUL, Eph., III, 15. — (3) TERTULLIEN, De Oratione, n. 9. — (4) SAINT JEAN, XVII, 22. — (5) SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, Moral., I. VIII, c. XXIV. — (6) SAINT JEAN DE LA CROIX, La viveflamme d'amour, 3° strophe, p. 219 (édit. Hootnaert, 1923). — (7) SAINT BERNARD, In Cant. sermo LXXXV, n. 12-13; Sermo LXXXVI, n. 3.

par le Verbe... elle est enlevée, elle est ravie elle-même, elle jouit du Verbe divin... Dans sa prière, elle ne demande que le Verbe, parce que, dans le Verbe, tout ce qu'il est utile à l'homme de recevoir, tout ce qu'il lui convient de possèder, le Verbe le possède ».

Il est plus que jamais opportun, croyons-nous, de mettre en évidence cet aspect de la théologie de la prière. Car, ainsi que l'écrivait le Cardinal Mercier, « le péril aujourd'hui n'est pas dans l'oubli de l'unité de l'Être divin, mais dans celui de la vie trinitaire. Le péril pour nous est de nous laisser enchaîner par une théodicée naturaliste et de nous représenter Dieu à la façon d'un axiome géométrique rigide, tel que l'imaginait Spinoza. Non, notre Dieu véritable est vivant, nous croyons uni Deo vivo et vero. Dieu est source éternellement jaillissante de vie, de vielumière, et de vie-flamme, de vérité et de charité. In ipso vita erat. La communicabilité de cette vie, principe substantiel, est ce qu'il y a de plus profond dans l'objet de nos croyances, elle est la quintessence du mystère révélé ». Et l'éminent Cardinal de Malines concluait par ces fortes paroles : « Arrière donc la froideur stérile du déisme rationaliste. C'est le dogme qu'il faut aimer, c'est le dogme qu'il faut scruter, c'est le dogme qu'il faut prêcher » (1). Ajoutons que c'est sur le dogme de la vitalité interne de l'Être divin, que devra par conséquent s'édifier toute théologie de la prière, s'il est vrai, comme l'a rappelé Léon XIII (2), que « les anges du ciel et les hommes sur la terre furent créés pour connaître et contempler un jour la Trinité sainte, et que pour en révéler le mystère, au milieu de nous, Dieu lui-même est descendu ».

\* \*

Considérée sous cet aspect, la théologie de la prière, n'est pas seulement spéculative, mais pratique. Elle fournit à l'âme chrétienne des directives qu'éclaire la doctrine. Comme l'Église,

<sup>(1)</sup> CARDINAL MERCIER, La Vie intérieure, p. 352. — (2) Léon XIII, Encyclique Divinum illud, 1897: « Mysterium unum omnium maximum... culus cognoscendi

en la doxologie si fréquemment réitérée du Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto, elle inspire une piété trinitaire. Elle invite à prier dans l'Esprit-Saint, au nom de Jésus, le Père.

Or prier dans l'Esprit-Saint sera d'abord se laisser sans relâche renouveler par lui, en sorte que jamais ne faiblisse le désir, sous l'influence duquel monte la prière. Malheur donc à l'homme quiéteint en son âme les premières étincelles qu'y allume l'Esprit! (1) Heureux au contraire celui qui les entretient ou les avive! Les maîtres de la vie spirituelle le savent bien, eux qui recommandent avec tant d'insistance la pratique des oraisons jaculatoires et celle de ces silences recueillis, qui permettent au cœur humain, sollicité par tant de tracas, de se rendre par moments plus attentif à l'action de Dieu. Prier dans l'Esprit-Saint consistera aussi à correspondre à cette action divine par un acquiescement entier et un abandon total de soi-même à Dieu. Car, dit Bossuet « si le Saint-Esprit agit en nous, s'il nous excite à de saints gémissements, il faut agir avec lui, gémir avec lui et s'exciter soi-même à faire de pieux efforts pour enfanter de l'Esprit de salut et d'adoption » (2).

Mais cette prière dans l'Esprit aura d'autant plus d'efficace qu'elle sera mieux faite au nom de Jésus. Car « en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en monnom, demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite » (3). Celui qui parlait ainsi à ses apôtres leur avait dit déjà : « Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, je le ferai » (4). Il s'agira donc, en priant, de s'appuyer sur les mérites du Divin Médiateur, de se revêtir des sentiments qu'il a eus, de devenir à son exemple doux et humble de cœur. Il s'agira par conséquent de s'unir à son corps mystique et de confondre notre voix avec la

contemplandique causa in coelo angeli, in terris homines procreati sunt, quod, ut manifestius doceret, ad homines Deus ipse descendit ..

<sup>(1)</sup> SAINT PAUL, I These. v, 19. — (2) Bossuet, États d'oraison, l. iii. — (3) SAINT JEAN, xvi, 23. — (4) SAINT JEAN, xiv, 24.

sienne. C'est elle qui chante et gémit, tressaille et soupire, jusque dans les mots que balbutient nos lèvres humaines. Car lorsque le Christ parle, c'est nous qui parlons, et, lorsque nous parlons, c'est le Christ qui parle. « Vox ipsius etiam nostra est, vox nostra etiam ipsius est » (1).

Alors avec la sainte audace, qu'autorise notre union au Verbe incarné, la prière montera jusqu'au Père (2). Non certes que nous pensions ne pas invoquer également le Fils et le Saint-Esprit, ou les amis de Dieu que sont les saints, spécialement la Vierge sa mère et la nôtre, voire les êtres impersonnels que nous personnifions, comme représentant Dieu, telles les plaies de Jésus ou sa croix : O Crux ave, spes unica, piis adauge gratiam reisque dele crimina. Mais en nous adressant au Père nous professons n'adorer que Dieu, le Dieu unique, puisque nous invoquons le Fils et le Saint-Esprit en leur principe.

Elle montera donc vers le Père, soutenue par l'Esprit et éclairée par le Verbe, la prière filiale des hommes rachetés. Car « tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu, car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'adoption, dans lequel nous crions Abba, père. Cet esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ » (3).

Dès lors, la prière entre pour ainsi dire dans la circulation de la vie divine. Et la Sainte Trinité, de qui elle tint la grâce d'être une ascension, la dispose à devenir une béatitude.

> Albert VALENSIN, S. I. Professeur à la Faculté de théologie, Lyon.

<sup>(1)</sup> Saint Augustin, In Pealmum 61, n. 1. — (2) Tertullien, De Oratione, n. 9. • De Spiritu ipsius iam tunc cum ex ore divino ferretur, animata suo privilegio ascendit in coelum commendans Patri quae Filius docuit ». — (3) Saint Paul, Rom., viii, 14-17.